



Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Question écrite au feuilleton**

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au feuilleton le 27 avril 2016 par le député de Nicolet-Bécancour au sujet de l'état d'avancement des 82 actions prévues au plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec .

Le document demandé par le député de Nicolet-Bécancour est un document de travail soumis à l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Puisque le document demandé contient le filigrane «document de travail», je ne suis pas en mesure de lui remettre.

À ce sujet, vous trouverez un état de l'avancement consolidé de la réalisation des 82 actions reliées aux trois orientations de la Stratégie maritime.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean D'Amour

## ÉTAT DE L'AVANCEMENT CONSOLIDÉ DE LA RÉALISATION DES 82 ACTIONS RELIÉES AUX TROIS ORIENTATIONS DE LA STRATÉGIE MARITIME

Moins de dix mois se sont écoulés depuis le dévoilement de la Stratégie maritime, et déjà 45 projets ont été confirmés totalisant des investissements de près de 730 M\$. Ces projets, qui relèvent directement de la Stratégie ou qui concourent à sa réalisation, ont sollicité des contributions du Gouvernement du Québec d'à peine 96 M\$.

Le tableau suivant ventile le nombre et les montants investis par le Gouvernement du Québec dans le cadre de la Stratégie, selon les informations transmises par les ministères responsables. Ces projets sont regroupés par secteur :

Secteurs	Nombre de projets	Valeur Totale	Contribution du Gouvernement du Québec
Transports	7	443,8 M\$	3,6 M\$
Énergie et ressources naturelles	2	124,5 M\$	53,8 M\$
Économie et innovation	8	84,4 M\$	4,4 M\$
Tourisme	18	63,2 M\$	21,5 M\$
Pêches et aquacultures	6	13,7 M\$	12,7 M\$
Environnement	4	0,2 M\$	0,1 M\$

La Stratégie maritime comporte trois orientations qui regroupent l'ensemble des 82 éléments listés dans la présente question. Ci-dessous, un état d'avancement consolidé dans la réalisation des actions reliées à ces orientations :

### Orientation 1 : Développer l'économie maritime de manière durable :

Les activités réalisées ont permis d'avancer dans la mise en œuvre et la réalisation de plusieurs objectifs, notamment :

#### **Secteur des transports :**

- La mise en place du Programme de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport maritime (PSIITM), doté d'une enveloppe d'intervention de 200 M\$ et administré par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
- L'étude sur le développement du transport maritime à courte distance (TMCD) a été confiée à la Table du Québec sur le TMCD.

#### **Secteur de l'économie et de l'innovation :**

- Le gouvernement a confirmé une enveloppe de 300 M\$ issue du Fonds du développement économique pour appuyer des projets

d'investissement privés dans les zones industrialo-portuaires. Ce soutien se fera dans le cadre du programme ESSOR, administré conjointement par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et Investissement Québec.

- Le projet de loi 85 (Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal) a été présenté à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2015.
- Plusieurs activités de promotion des pôles logistiques et de la Stratégie maritime ont été réalisées, notamment dans le cadre de la mission ministérielle en Europe, 21 au 26 septembre 2015 et de la mission du premier ministre à Chicago les 29 et 30 octobre 2015.
- Dans le but de faire participer les chantiers maritimes québécois au renouvellement de la flotte de navires canadiens, le Gouvernement du Québec est notamment intervenu auprès du gouvernement fédéral pour appuyer l'octroi d'un contrat dont la valeur est de 700 M\$ à Chantier Davie Canada (Project Resolve Inc.)
- L'entente de financement du « Centre d'Innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec (Merinov) » a été renouvelée pour trois ans, pour une valeur globale de 12,5 M\$. Pour l'année 2015-2016, un montant de 2,038 M\$ a été octroyé.
- Les négociations avancent bien afin de créer le Réseau Québec maritime (RQM) – un organisme qui regroupera sous une même enseigne toutes les spécialités scientifiques liées au monde maritime – ainsi qu'un institut France-Québec en recherche et innovation dans le secteur maritime.
- Un soutien de 3,8 M\$ a été offert pour encourager l'innovation en entreprise et les projets de recherche dans le domaine maritime. En effet, la convention du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) a été renouvelée pour cinq ans et des projets de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski ont été approuvés.
- Les travaux qui visent à accélérer le développement de la filière québécoise des biotechnologies marines – un créneau industriel à fort potentiel en termes de retombées économiques – avancent bien. De plus, la Ville de Rimouski organisera en 2017 le congrès international « BioMarine Business Convention ».
- Plusieurs ententes de partenariats de recherche au niveau international ont été signées, notamment par l'ISMER, le CRBM et le Centre Interdisciplinaire de Développement en Cartographie des Océans (CIDCO).

### **Secteur du tourisme :**

- Le programme « Stratégie maritime – Volet Tourisme » doté d'une enveloppe de 30 M\$ est mis en place. Une quinzaine de projets ont bénéficié de plus de 11 M\$ d'aides financières.
- Des aides financières totalisant 10 M\$ pour des infrastructures d'établissements de plein air ont été octroyées pour les sites des parcs du Bic et des chutes Montmorency.

### **Secteur des pêches et de l'aquaculture :**

- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation met en œuvre différents programmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture commerciales afin de renforcer la capacité d'innovation de l'industrie et du secteur en appuyant notamment les partenariats entre les entreprises, les institutions de recherche et les autres acteurs du système d'innovation. Le MAPAQ appuie également le développement des entreprises de transformation des produits marins et des entreprises de pêche, de mariculture et de pisciculture. Il apporte aussi un appui financier aux projets d'intérêts collectifs (développement de marchés, commercialisation, développement durable).

### **Orientation 2 : Protéger le territoire maritime et ses écosystèmes :**

Plusieurs avancées concourent à la mise en œuvre des actions prévues à la Stratégie maritime, notamment :

### **Secteur des transports :**

- Les principaux ministères provinciaux et fédéraux concernés par le territoire maritime du Québec unissent leurs efforts pour favoriser et encadrer les échanges de connaissances sur la sécurité du transport maritime d'hydrocarbures. Ils mènent les travaux menant à la création du futur centre d'expertise aux Îles-de-la-Madeleine (CEGRIM).
- Afin d'encourager l'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL) dans le transport maritime, le gouvernement a octroyé des aides financières à deux projets de construction de navires pour le vrac liquide, et ce, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration de l'efficacité du transport maritime aérien et ferroviaire (PETMAF).

### **Secteur de l'environnement :**

- Une entente-cadre avec le gouvernement fédéral est en cours d'élaboration pour contribuer à l'atteinte de l'objectif du Québec de désigner des aires marines protégées couvrant 10 % de sa superficie maritime.

- Le Québec est en train d'élaborer une stratégie pour se doter d'une capacité d'intervention adéquate face aux menaces posées par les espèces aquatiques envahissantes, notamment les carpes asiatiques.

Orientation 3 : Améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes :

Les actions mises en œuvre ont déjà permis la réalisation de certains objectifs, parmi celles-ci :

**Secteur des transports :**

- Un montant de 5 M\$ est réservé pour les projets des traverses intermédiaires dans le cadre du nouveau programme PSIITM du MTMDET.
- Dans le but de favoriser le dialogue entre les représentants de l'industrie maritime, le gouvernement maintient le Forum de concertation sur le transport maritime qui se rencontre deux fois par an. Il s'est également impliqué dans la Journée maritime québécoise organisée par la Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES) et les Armateurs du Saint-Laurent. Cette activité annuelle s'est tenue à l'Assemblée nationale le 27 octobre 2015. De plus, le ministre et le Secrétariat aux affaires maritimes participent aux journées sur la Stratégie maritime, organisées par la publication Les Affaires.

**Secteur de l'économie et de l'innovation :**

- Le projet de Loi 83 (Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique) déposé le 1<sup>er</sup> décembre 2015, renferme une disposition qui prévoit une désignation officielle réservée aux Îles-de-la-Madeleine, pour leur reconnaître le caractère unique. L'adoption de ce projet de Loi serait ainsi la première étape vers une bonification de l'offre de service gouvernementale à cette agglomération.